

N/REF : 23/07/2026 11H13 C:264222 I:37237
V/REF : OSMIL808698624
V/Email reçu le Jeudi 23/07/2026 a 11H13

FONCIA AGDA GRENOBLE

**69 COURS JEAN JAURES
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : PERETTO
32 RUE MARCEL PERETTO
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 17 Aout 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 32 PERETTO - MME DJAIDI *0749201707*

MOTIF : INTERVENIR POUR REMONTEE D ODEURS CHEZ MME

Donneur d'ordre : Mme A BRESSY

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 14/08/2026 A 10H30:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME DJAIDI
DEBOUCHAGE AU FURET MECANIQUE PAR LE BAC A DOUCHE
BON ECOULEMENT
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 17/08/26 A 15H03 ANNABELLE.BRESSY@FONCIA.COM

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	H. Personnel + RIDGID K50	le 14/08	1	124,98	124,98

TOTAL H.T.	124,98
T.V.A. a 10,00%	12,49
TOTAL T.T.C.En EURO	137,47

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN